

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

Pour Roubaix : 18 fr. par an,
— 10 fr. pour six mois,
— 6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 22 avril.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

VILLE DE ROUBAIX

RÈGLEMENT POUR LA FOIRE.

Nous, Conseiller municipal faisant fonctions de Maire de la ville de Roubaix,

Considérant que la prochaine ouverture de la Foire de cette ville nécessite des mesures de précaution, afin d'éviter les accidents ;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. A partir du Dimanche 1^{er} Mai et pendant toute la durée de la Foire, toute personne conduisant voiture de quelque espèce qu'elle soit, ou circulant à cheval, ne pourra passer sur l'une des places de la Mairie, de l'Eglise et de la Liberté, qu'en maintenant ses chevaux au pas.

La même défense est faite pour la Grande-Rue et les rues Neuve, St-Georges, du Vieil-Abreuvoir, du Galon-d'Eau et du Sépulcre, et aux abords desdites Places.

Art. 2. Aucun marchand ou teneur de jeux, spectacles, &c., ne pourra s'établir sur la voie publique, en quelque lieu que ce soit, sans avoir présenté ou déposé ses papiers au Bureau de Police et avoir obtenu une autorisation qui lui indiquera le lieu où il pourra établir ses marchandises ou exhiber son spectacle. Le marchand ainsi autorisé sera tenu d'occuper le lieu indiqué.

Art. 3. Il est interdit de fumer dans les cirques, salles de spectacle, loges de saltimbanques et de jeux de toute espèce, ainsi que dans les allées du champ de Foire et autour des baraques.

Art. 4. Il est interdit à tous les marchands, donneurs de spectacles et autres personnes établies sur le champ de Foire, de jeter ou déposer sur la voie publique aucune chose qui puisse gêner la circulation ou nuire à autrui par des exhalaisons insalubres.

Il est également défendu à toutes personnes

d'uriner ou déposer des ordures contre les baraqués, les édifices publics et les maisons des particuliers.

Art. 5. Les jeux de hasard de toute espèce seront sévèrement interdits.

Art. 6. Les parades, bruits d'instruments ou autres, en dehors des baraqués de saltimbanques, salles de spectacles et de jeux, etc., ne pourront avoir lieu pendant les heures d'office sur la place Saint-Martin, ni le soir après dix heures et demie.

Art. 7. Tous lesdits jeux et spectacles, ainsi que les boutiques des marchands forains devront être fermés, au plus tard, à onze heures du soir.

Art. 8. MM. les Commissaires de Police, sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, le 18 Avril 1859.

TIERS-BONTE.

On nous adresse, avec prière de le reproduire, le compte-rendu des opérations de la Caisse d'épargne de Roubaix pour l'année 1858.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Dans la séance extraordinaire du Conseil des Directeurs, le 19 avril 1859, pour entendre les comptes des opérations de 1858, M. le vice-président a fait le rapport suivant :

MESSIEURS,

Conformément aux statuts de notre Caisse d'Epargne, je viens présenter au Conseil des Directeurs le rapport sur les opérations faites pendant l'année 1858.

Nous avons reçu pendant l'année, pour le compte des déposants, savoir :

1^o En versements et transferts, la somme de fr. 450,842 70 c
2^o En intérêts perçus 43,729 40
3^o En arrérages de rentes. . . . 173
4^o Solde du capital au 1^{er} janvier 1858. 4,119,322 00
fr. 1,614,266 80 c.

A déduire, remboursements effectués pendant l'année, achats de rentes, arrérages, capital, intérêts. 307,608 50
Reste. fr. 1,306,659 30 c.

qui sont dus aux déposants à fin décembre 1858, par la Caisse des dépôts et consignations.

Nous venons de voir que les versements se sont élevés à fr. 450,842 70 c.; c'est fr. 60,602 61 c. plus qu'en 1857, et l'on doit croire qu'en 1859 ils dépasseront fr. 600,000, si l'on en juge par le mouvement extraordinaire qui s'est opéré pendant les trois premiers mois de cette année-ci.

Il était dû à notre Caisse d'épargne :

Au 1^{er} janvier 1858. . . . fr. 1,119,522 70 c.

Au 31 décembre. 1,306,659 30 c.

C'est donc une augmentation de 187,136 37 c. pour l'année.

Fonds de réserve.

1^o Capital au 1^{er} janvier. . . . fr. 15,210 06 c.
2^o Intérêts pendant l'année 698 40
3^o Bonification perçue 3,354 36
fr. 19,472 82 c.

A déduire, dépenses pendant l'année 3,528 70
Reste. fr. 15,644 12 c.

capital à fin décembre.

Ici, l'augmentation n'est que de fr. 434, et s'explique par 1/4 % en moins de retenue, abandonné aux déposants; ainsi, au lieu de prendre, comme précédemment, 1/2 % que la loi autorise, et comme cela se pratique encore dans bien des Caisses d'épargne, nous pouvons suffire aux dépenses avec 25 c. de retenue seulement.

Il existait au 1^{er} janvier 1858, 2,791 livrets.

Le nombre des nouveaux livrets et transferts pendant l'année est de 405

A déduire, livrets soldés pendant l'année 405
Reste. 3,089 livrets au 31 décembre.

Il y a donc un accroissement de 398 livrets.

L'établissement des Caisses d'épargne, dont on ne saurait contester les bienfaits, continue à être en progrès, et si, malgré les vives instances faites chaque année auprès des ouvriers de nos ateliers et manufactures, ils continuent, ici, à rester en arrière, il est juste d'observer qu'un mouvement plus prononcé se manifeste dans notre ville et surtout dans les communes rurales où les ouvriers gagnent moins et font plus d'économies.

Les Caisses d'épargne, d'ailleurs, aujourd'hui mieux connues et appréciées partout, inspirent une pleine et entière confiance.

Notre département ne se tient pas en arrière dans la voie du progrès. Après Paris et ses 23 succursales, dont le capital, au 31 décembre 1857, s'élevait à fr. 44,607,254 06 c., voici les six principales villes où le capital était plus élevé :

	fr. c.
Marseille.	7,437,442 04 dus à 17,215 livrets.
Bordeaux	7,244,703 95 » 17,813 »
Lyon	6,223,117 79 » 32,462 »
Rouen	3,900,406 53 » 12,408 »
Lille	3,675,020 24 » 12,013 »
Metz	3,381,094 21 » 16,942 »
Ensemble	31,861,782 76 dus à 108,853 livrets.

Puis viennent, après Lille, les principales Caisses d'épargne du département :

	fr. c.
Douai	1,896,412 06 dus à 5,183 liv.
Dunkerque	1,330,582 49 » 4,621 »
Valenciennes	1,183,557 57 » 3,847 »
Roubaix	1,119,522 99 » 2,791 »
Cambrai	924,155 02 » 3,160 »
Tourcoing	615,460 54 » 1,308 »
Maubeuge	480,625 17 » 1,255 »
Ensemble	6,550,315 90 dus à 22,465 liv.

Parmi toutes les Caisses d'épargne de la France, après Paris, celle de Lille venait la sixième, la notre la 60^e, celle de Cambrai 67^e, Tourcoing 103^e, Maubeuge 114^e.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 23 AVRIL 1859.

UNE MINE DE CHARBON

Arrivés à Liège, nous songeâmes à saisir une curiosité excitée de loin, et, sans perdre de temps, nous rendîmes à l'immense mine de charbon.

M. L..., quand nous fûmes arrivés, nous fîmes une rampe d'escaliers pratiquée dans un terrassement, et nous conduisit à la hauteur du puits de la mine. Le soleil était encore assez élevé au-dessus de l'horizon, et nons pûmes découvrir les charmantes sinuosités que décrit la Meuse en suivant le contour de ses collines qui entassent, les unes sur les autres, leurs petites cimes brisées et flexibles. La campagne était, aux environs, dominée par ces grandes tours de brique rouge, qui sont le foyer des usines, et qu'on voit dans les pays industriels.

La plate-forme où nous étions placés était bornée, sur deux côtés, par de petites constructions d'un seul étage très-bas, destinées aux mineurs. Un autre côté était occupé par un grand hangar, sous lequel l'ouverture du puits était protégée. Ce qui nous frappa d'abord en cet endroit, c'est le silence profond qui y régnait; nous n'eussions concevoit que, dans un lieu où se faisait tout le travail dont M. L... nous

avait déjà parlé, on n'entendit pas le moindre bruit. Deux mineurs, pâles et noirs, qui passèrent, ôtèrent lentement leurs chapeaux devant le maître; et s'ils ne lui parlèrent pas, il nous sembla que c'était moins par respect pour lui, que par une sorte de stupeur habituelle. Le sourire même avait l'air banni de ces figures impassibles et éteintes.

M. L... nous fit entrer dans un cabanon, où une femme était assise devant un chaudron plein de soupe; il demanda le contre-maître, qui était heureusement hors de terre, et qui vint vite; il le pria de nous conduire dans la mine. Le contre-maître refusa positivement; c'était un homme robuste, maigre, ayant une tête grave, deux grands yeux sous un front droit; une nature sanguine, évidemment dominée et immobilisée par un effort continu. Il assurait qu'il n'y avait plus assez de vapeur pour faire mouvoir long-temps le panier qui devait nous descendre dans la mine, et nous en ramener; M. L... lui dit en patois Wallon, que nous venions de Paris, et que nous pourrions y parler de la mine. Là-dessus le contre-maître pencha la tête et dit: C'est bien! il ajouta que M. L... pouvait s'en aller, et qu'il répondrait de nous sur sa tête. Il ne parut arriver à cette résolution que par un difficile sacrifice.

Aussitôt la femme qui était là nous déshabilla complètement. Nous ne gardâmes que nos bottes; nous prîmes des pantalons de toile grise, une veste de toile grise immédiatement appliquée sur la peau, une cravate autour du cou, et sur la tête un chapeau de gros feutre battu, dont les bords étaient relevés en gondoles. On nous mit à la main la lampe du mineur, ce bienfait de la civilisation et de Humphry-Davy. Je n'ai jamais senti comme alors la sainteté de la

science humaine. Ravis à la lumière son ardeur pour ne lui laisser que son éclat, changer un instrument de mort en un outil de travail, dompter les forces les plus violentes de la nature, vaincre le feu, voilà pourtant ce que Davy a fait. Chaque jour, il y a des milliers d'hommes qui bénissent son génie, et qui prononcent son nom avec l'accent de la reconnaissance!

Dans ce léger accoutrement, nous traversâmes la plate-forme, nous arrivâmes au bout du puits noir dont le fond ne se voyait pas, nous nous placâmes dans le panier avec le contre-maître, et nous dimes adieu à M. L... et au soleil. Les cordes crièrent et se mirent en mouvement.

A mesure que nous descendions dans l'obscurité, la lueur de nos trois lampes devenait plus vive. C'est ainsi que dans la solitude, et loin du grand soleil du monde, la lumière de la conscience s'éclaire et brille plus facilement. La clarté de ces trois lampes était douce, et nous y tenions les yeux fixés avec une heureuse tranquillité. A des profondeurs plus grandes, l'eau commença à dégouter et à ruisseler des parois du puits; les gondoles de nos chapeaux se remplissaient. Alors seulement nous levâmes la tête, et nous commençâmes à considérer combien nous étions affublés d'une manière ridicule. Nos colibets et notre rire insolite surprisent le contre-maître, et il paraissait fâché que nous abordassions son formidable empire avec de si folles dispositions. Cet homme sévère était préoccupé des graves devoirs de sa vie; il était pris depuis long-temps de la superstition des sombres divinités de la terre. Et nous autres, à quatre cents toises sous le sol, nous étions encore occupés de la grimace que nous faisions sous l'habit des pauvres travailleurs.

Quand nous eûmes touché le fond du puits, nous vîmes une route souterraine qui passait devant nous; elle était unie et ferrée; pour que les chevaux y pussent tirer les chariots sans peine: on y pouvait marcher debout et très à l'aise. Le silence qui régnait sur cette voie obscure nous imposa, et nous nous mimes à suivre, sans rien dire, le contre-maître, qui nous précédait. Nous allâmes ainsi fort long-temps sans rencontrer personne. Nous trouvions par intervalles des carrefours où plusieurs routes s'embranchaient; là, des chevaux mangeaient tranquillement du foin comme à leur atelier ordinaire. Les parois qui encaissaient ces chemins, étaient quelques fois soutenues, par de fortes constructions en bois et en maçonnerie. Des filets d'eau suintaient ça, et là; nous demandâmes au contre-maître s'ils ne devaient pas amener de grand dégât: il nous répondit que ces infiltrations étaient naturelles, et que l'eau était le sang des veines de la mine.

Nous arrivâmes enfin, après une demi-heure de marche, en un endroit où la chaleur devenait presque intolérable; puis nous aperçumes des lumières à travers les fentes d'une porte. Le contre-maître l'ouvrit. Une vingtaine d'hommes travaillaient là dans la veine qui descendait obliquement. Ils la tenaient sous leurs pieds et sous leurs marteaux, cette veine, leur tourment éternel, la richesse du maître. Ils s'étaient fait place sur sa croupe; ils suaien sur son échine découverte; elle suait sous leurs entailles. L'ouvrier et sa peine étaient là dans cette élève étroite, se tenant l'un l'autre corps à corps, et luttant de vigueur et de ténacité. Les marteaux entraient mollement dans la graisse de la houille. Les enfans recueillaient les morceaux et en chargeaient les chariots. D'autres ouvriers acha-